

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 81 (1955)
Heft: 21-22: École polytechnique fédérale Zurich: centenaire 1855-1955, fasc. no 2

Artikel: Projet d'un temple à roche
Autor: Brugger, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-61395>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROJET D'UN TEMPLE A ROCHE

par F. BRUGGER, architecte E.P.F., Lausanne

(Bureau C. & F. Brugger, arch.)

Notre siècle, le siècle du « progrès » et de la technique, éléments souvent trop vantés ou mal appliqués, est aussi l'ère du matérialisme et des affaires. Le sentiment, la beauté et la joie, conditions indispensables au bien-être de l'homme, se trouvent de plus en plus exclues de la vie quotidienne.

Si l'église elle-même, dans ce monde réaliste et brutal, garde sa place avec peine, la tâche de l'architecte qui construit un temple est d'autant plus lourde.

Jusqu'au début du XIX^e siècle, les édifices religieux dominaient par leurs dimensions extérieures, mais maintenant ce sont les bâtiments industriels et commerciaux qui l'emportent.

A l'intérieur des temples récents, nous constatons souvent l'absence de ce sentiment de mystère, de recueillement et de simplicité que nous admirons tant dans les églises du moyen âge et des premiers temps du christianisme. Tout semble subir la loi du matérialisme.

Nous ne pensons pas, cependant, qu'une solution puisse être trouvée par une simple répétition de ces formes et styles anciens. Si l'église ne veut pas perdre son rôle et sa destination, elle doit s'adapter aux temps et se renouveler avec eux. Nous ne pouvons plus construire des temples de style roman ou gothique, propre au sentiment et à la vie d'une époque passée. La conception du temple d'aujourd'hui doit témoigner de la jeunesse éternelle de la foi chrétienne.

L'église doit garder sa place parmi nous, vivre avec les hommes du XX^e siècle. Et nous, les hommes de ce siècle, nous devons retrouver notre place dans cette église.

Au XIX^e siècle, époque où l'architecture cherchait sa voie dans une fausse interprétation de l'histoire, nous avons vu naître des temples protestants avec nef et chœur, bancs séparés par un corridor central, chaire détachée des fidèles. L'acte religieux et le culte se passaient en dehors de la communauté, les fidèles devenaient public anonyme, le pasteur un simple orateur.

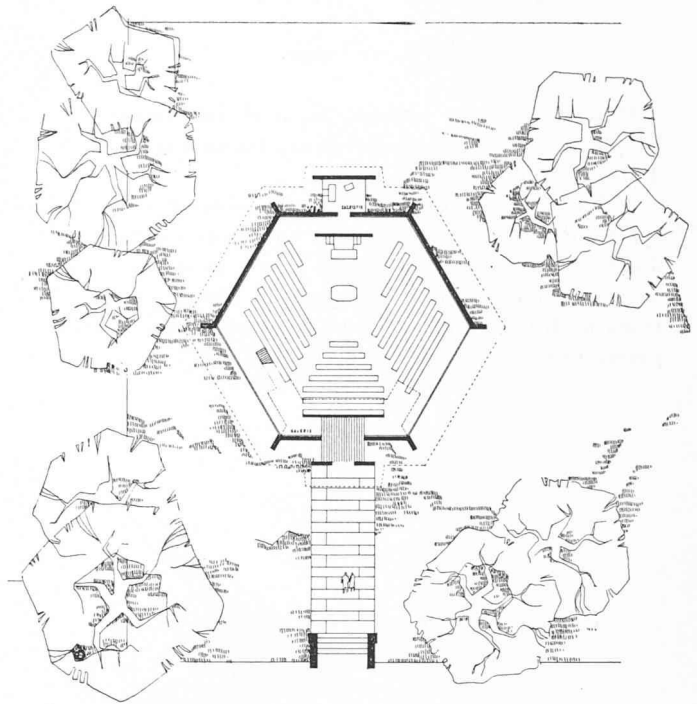


Fig. 1. — Plan.

Les réformateurs et les huguenots, dans leurs premières chapelles, ne cherchaient-ils pas au contraire à grouper les fidèles et le prédicateur autour de la table de communion ? Ne voulaient-ils pas que l'église soit un lieu de réunion ?

Aujourd'hui nous pensons qu'il s'agit de coordonner à nouveau la destination et la forme du temple. Les bancs et la chaire seront dirigés vers l'autel. Chacun devra se sentir reçu et englobé dans un tout. Le fidèle participera à l'acte religieux lui-même, son rôle n'est pas celui d'un spectateur.

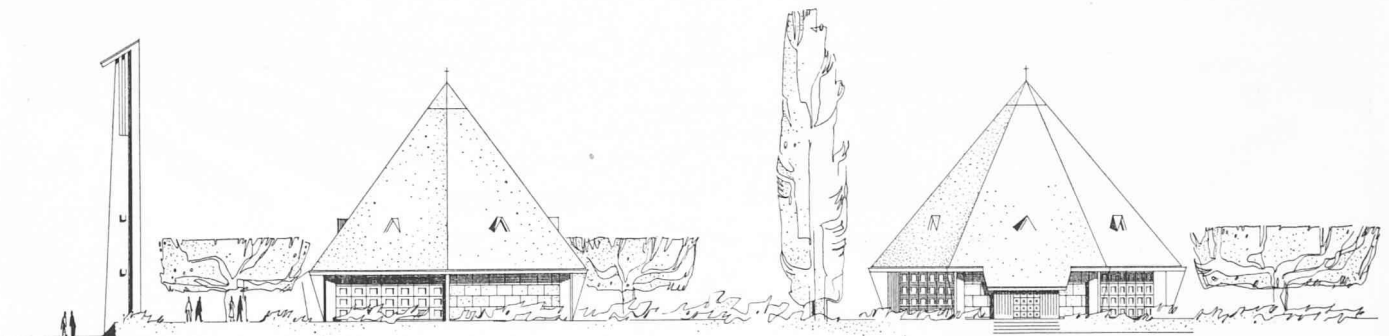


Fig. 2. — Vue latérale et entrée.

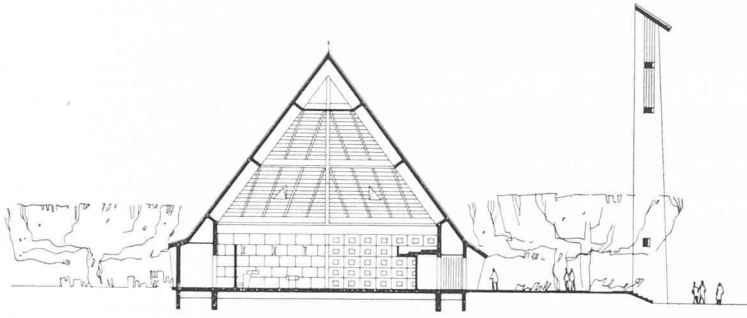


Fig. 3. — Coupe.

Pour réaliser ces pensées, on a choisi comme base de plans une forme géométrique, l'hexagone, couvert d'une pyramide à six faces.

A l'intérieur, la chaire et les bancs forment un anneau symbolique autour de l'autel. Au-dessus du tambour d'entrée, se dresse une petite galerie pour les orgues ou l'harmonium, ainsi que pour le chœur paroissial. Dans le dos des fidèles, deux parois vitrées laisseront passer une lumière diffuse agréable.

Derrière la chaire se trouve une petite sacristie dissimulée par une paroi.

La voûte du plafond comprendra six lucarnes, qui filtreront les rayons du soleil.

Environ 180 places pourront être aménagées dans les trois secteurs de bancs et une vingtaine de chanteurs pourront se tenir sur la galerie.

Les matériaux prévus pour la construction seront simples, sol en pierre, parois en pierre appareillée, voûte en bois, squelette statique en béton, chauffage à électricité ou à air chaud.

Pour l'extérieur, on tiendra compte de l'entourage immédiat et du caractère du village. La toiture sera recouverte de vieilles tuiles ou même d'ardoises, les murs seront montés en moellons, les vitrages en bois.

Les dimensions de l'avant-projet sont les suivantes :

Surface intérieure du temple, environ	285 m ²
Hauteur des parois verticales	5 m
Hauteur de la voûte intérieure	14 m
Hauteur de la flèche du toit	19 m
Le cube, calculé selon les normes S.I.A., est d'environ	2800 m ³

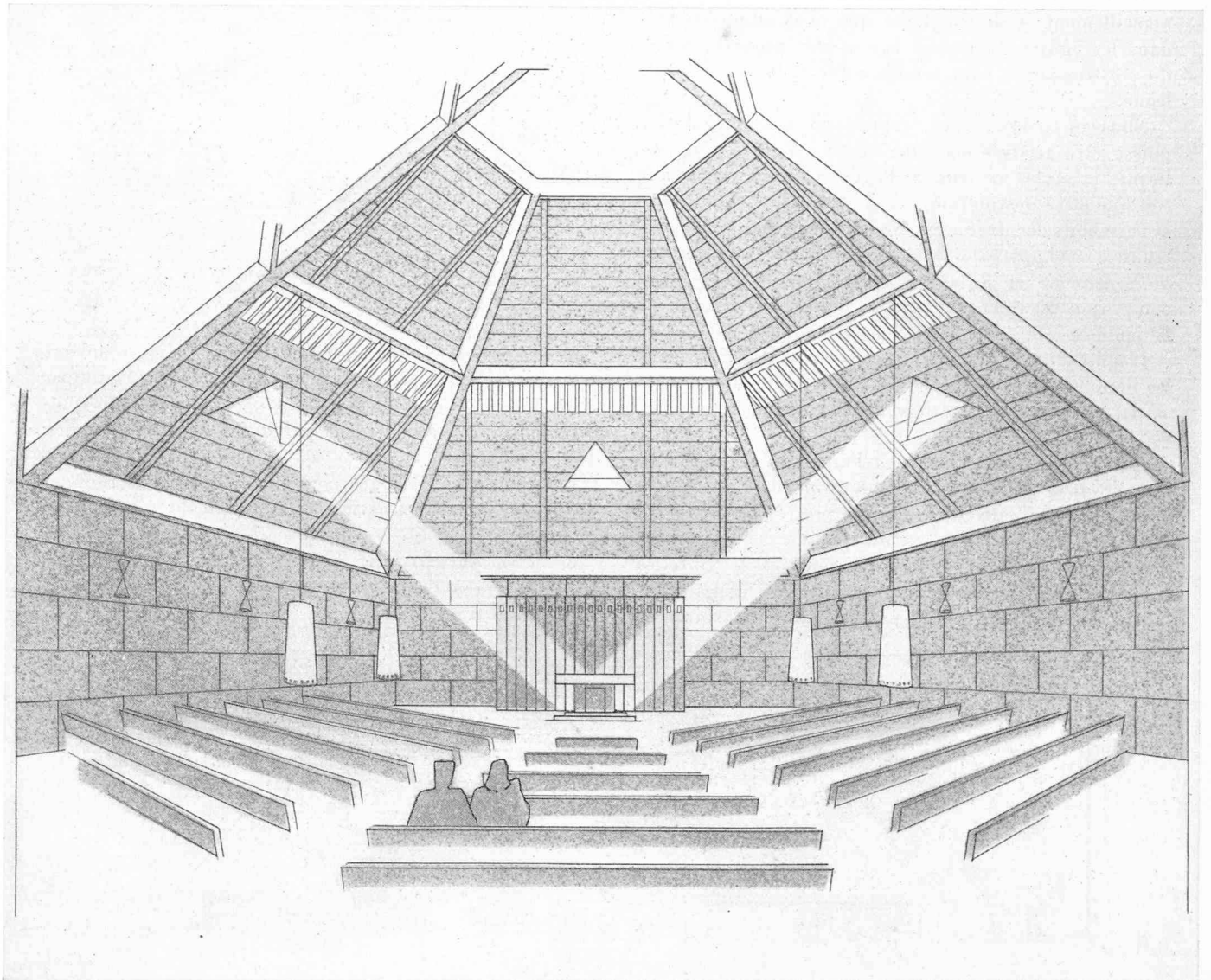


Fig. 4. — Vue intérieure.